



Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance 13/12/2024, à 14h30

2024.39

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le treize décembre, à 14h30, le Comité Syndical, s'est réuni à l'espace Culturel « Le Cube » à Panzoult, sous la présidence de M. Philippe MASSARD.

Le Comité Syndical avait été convoqué le lundi 9 décembre 2024 à 17h30 à l'espace Culturel « Le Cube » à Panzoult. Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le comité a de nouveau été convoqué le Vendredi 13 décembre 2024 à 14h30. Selon l'article L2121-17 du CGT, le Comité Syndical a pu délibérer valablement à cette occasion sans condition de quorum.

Date de convocation du Comité : 10/12/2024

Membres en exercice : 75

Membres présents : 17

Membres votants : 17

Procuration : 0

Secrétaire de séance : Jean Marie GENNETEAU

DELIBERATION 2024-39 TARIFS 2025 DES APPORTS EXTÉRIEURS EN DÉCHÈTERIE ET A L'UVE

Le président rappelle à l'assemblée les tarifs 2024 pour mémoire et présente les tarifs 2025 tenant compte des prix du marché d'exploitation 2024-2028.

Tarifs professionnels 2024

Flux	Gravats	Ferrailles	Cartons	Déchets verts	Tout venant	Bois	Déchets dangereux
Tarifs	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / kg
Azay le Rideau	29,32 €	14,78 €	11,90 €	14,99 €	31,07 €	54,20 €	1,95 €
Chinon	29,70 €	23,86 €	12,28 €	15,37 €	30,91 €	54,59 €	1,95 €
L'île Bouchard	28,81 €	22,96 €	11,39 €	14,48 €	30,02 €	53,69 €	1,95 €
La Roche Clermault	29,05 €	23,21 €	11,64 €	14,72 €	30,26 €	53,94 €	1,95 €
Noyant de Touraine	29,08 €	23,23 €	11,66 €	14,75 €	30,29 €	53,97 €	1,95 €
Ports sur Vienne	28,77 €	22,92 €	11,35 €	14,44 €	29,98 €	-	1,95 €
Richelieu	28,68 €	22,83 €	11,26 €	14,35 €	29,89 €	-	1,95 €
Rivarennes	28,85 €	23,01 €	11,43 €	14,52 €	30,06 €	-	1,95 €
Saché	28,97 €	23,12 €	11,55 €	14,64 €	30,18 €	-	1,95 €
Savigny en Véron	31,57 €	25,72 €	14,15 €	17,24 €	32,78 €	56,45 €	1,95 €

**Tarifs professionnels 2025
(Tarif unique par flux et par site)**

Flux	Gravats	Ferrailles	Cartons	Déchets verts	Tout venant	Bois	Déchets dangereux
Tarifs	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / m3	€ HT / kg
Azay le Rideau	35€	27€	15€	35€	65€	57€	3€
Chinon							
L'île Bouchard							
La Roche Clermault							
Noyant de Touraine							
Ports sur Vienne							
Richelieu							
Rivarennnes							
Saché							
Savigny en Véron							

INCINÉRATION

	Pour mémoire Tarifs 2024 € HT / T	Propositions tarifs 2025 (Hors conventions particulières) € HT / T
Apports déchets commerciaux assimilables aux OM	183,97 € HT / T (Dont 22 € HT/T de TGAP)	197 € HT / T (Dont 25 € HT/T de TGAP)

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les propositions de tarifs 2025 susvisés pour l'incinération, le tri et les déchèteries
- **EMET** un avis favorable à la demande d'exonération par l'association l'Arche des sens.
- **EMET** un avis favorable pour reconduire en 2025 les exonérations pour l'accès en déchèterie des organismes suivants :
 - Centre Habitat Léopold Bellan – Beaumont en Véron
 - Emmaüs – Chinon
 - Secours Populaire – Avoine
 - Association Val de Vienne (CPIE) – Avoine
 - Association Heka – Chinon
 - SAVI – Pont de Ruan
 - Caserne des Sapeurs-Pompiers de Chinon
 - Service Plus en Chinonais – Chinon
 - Service de la DDT 37 (Centre d'exploitation de Savigny en Véron)

Pour extrait conforme,
Le Président
Philippe MASSARD

Transmis au représentant de l'Etat le
Publié sur le site internet le
Le Président,
P. MASSARD



CC Chinon Vienne et Loire	Claude ROUX (Anché) – Jacques QUEUDEVILLE (Chouzé sur Loire) – Bernard MUREAU (Savigny en véron)
CC Touraine Val de Vienne	Patrice DABILLY (Antogny le Tillac) – Marlène CALLOC'H (Braslou) – Thierry SAVATON (Champigny-sur-Veude) – Jean-Claude VOISIN (Crouzilles) – Jean-Marie GENNETEAU (L'île Bouchard) – Sylviane TERRIEN (Lémeré) – Patrick LAURENT (Luzé) – Pascale SAULNIER (Maillé) – Christine BOISQUILLON Sainte-Maure-de-Touraine) - Ghislaine BECEL (La Tour Saint Gelin) – Yolande VOISINET (Trogues) – André SKERSOBOLSKI (Verneuil le Château)
CC Touraine Vallée de l'Indre	Philippe MASSARD (La Chapelle aux Naux) – Anita RAVION (Villeperdue)

Excusés :

Yves DESBLACHES (Avoine) – Pascal MARECHAUX (Chaveignes) – Jean Jacques LAMBRON (Chezelles) – Hélène BERGER (Chinon) – Marylène GACHET (Chinon) – Emilie ROUSSEL (Couziers) – Jean-Jacques LEGROS (Crissay-sur-Manse) – Benoît VANDENDORPE (Marcilly sur Vienne) – Daniel POUJAUD (Ports sur Vienne) – Jean Jacques PANTIGNY (Rigny Ussé) – Catherine DEGRAVE (Saint Benoît la Forêt) – Dominique MONTIER (Sazilly) – Eric LUANCO (Seuilly)